ENTHÉOR
une autre approche de la formation

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

DIPLÔMES DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

➢ DEAES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (version 2021)

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DEAMP ou AES spécialité accompagnement à la vie collective (réforme 2016)	Bloc 1/2/3/4	Bloc 5
DEAVS ou mention complémentaire de l'aide à domicile ou AES spécialité accompagnement à la vie à domicile (réforme 2016)	Bloc 1/2/3/4	Bloc 5
DEAS (Aide-Soignant) ancienne version	Bloc 1/2/5	Bloc 3
DEAS (Aide-Soignant) nouvelle version	Bloc 1/2	Bloc 3/4
Titre professionnel Assistant de vie aux familles spécialité CCS	Bloc 1/2	Bloc 3/5
Titre professionnel Assistant de vie aux familles version 2021	Bloc 2	Bloc 1/3/5
CAP Accompagnant éducatif petite enfance		Bloc 2/4/5
BEP Carrières sanitaires et sociales	Bloc 1/5	Bloc 2/3
CAP Assistant technique en milieu familial ou collectif	Bloc 2	
CAP Petite enfance		Bloc 2/4/5
BEP Agricole option Services aux personnes	Bloc 1/2/5	Bloc 3
CAP Agricole Service en milieu rural		Bloc 1/2
CAP Agricole Services aux personnes et vente en espaces rural	Bloc 1/2	Bloc 3
Brevet d'aptitude professionnelle d'Assistant animateur technicien	Bloc 3	Bloc 5
Diplôme d'État d'Assistant familial	-	Bloc 4/5
DEAP (ancienne version)	Bloc 1/2	Bloc 3/4
DEAP (nouvelle version)	Bloc 1/2/5	Bloc 3/4

Titre professionnel d'agent de service médico-social	-	Bloc 1/2/3/5
Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne	Bloc 3	Bloc 5
Titre professionnel Assistant de vie dépendance	Bloc 1	Bloc 2/3

- **DEAF : Diplôme d'État d'Assistant Familial**

Réforme en cours pour 2024, nous sommes en attente de la parution des référentiels.

Actuellement, il n'y a pas de dispenses, ni d'allègements.

Les auxiliaires de puériculture, les éducateurs de jeunes enfants, les éducateurs spécialisés ou les infirmières puéricultrices sont dispensés de passer le diplôme.

- **DEME : Diplôme d'État de Moniteur Educateur**

Réforme en cours pour 2024, nous sommes en attente de la parution des référentiels.

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DETISF	DC 2/DC 4	DC 3
Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale	DC 3* *Dispense concerne uniquement les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté ».	DC 4
Baccalauréat professionnel Service en milieu rural	DC 3	DC 4
BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS	DC 3	DC 1/DC 4
DEAVS ou mention complémentaire Aide à domicile AES spécialité accompagnement à la vie à domicile	-	DC 2/DC 3/DC 4
DEAF (assistant familial)	-	DC 3
DE AMP ou accompagnant éducatif à la vie sociale spécialité accompagnement à la vie collective	-	DC 1/DC 2/DC 3/DC 4

- **DETISF : Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**

Réforme en cours pour 2024, nous sommes en attente de la parution des référentiels.

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DEME (Moniteur Éducateur)	DC 1/DC 2/DC 6	DC 4/DC 5
BAC pro Services en milieu rural	DC 2	DC 6
BAC pro service de proximité et vie locale	DC 2/DC6* * Dispense concerne uniquement pour les titulaires du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale option activités de soutien et d'aide à l'intégration	-
DEAF (Assistant Familial)	DC 5	DC 2/DC 3
BEATEP spécialité Activité sociale et vie locale ou BEP JEPS Animation sociale	DC 2	DC 1/DC 6
DEAVS ou mention complémentaire Aide à domicile ou AES spécialité Accompagnement à la vie à domicile	DC 3	DC 1/DC 2
DEAMP ou AES spécialité Accompagnement à la vie collective	-	DC 1/DC 2/DC3
Titre professionnel Assistant de vie	DC 3	-

- **DEES : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé**

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DECESF / DEETS / DEASS / DEEJE obtenu à partir du 01 mai 2021	DC 3/DC 4	DC 1/DC 2 : voir en fonction du profil
DECESF / DEETS / DEASS / DEEJE obtenu avant le 01 mai 2021	Pas de dispenses	Voir au cas par cas
Autres diplômes	Pas de dispenses	Voir au cas par cas

- **DEASS : Diplôme d'État d'Assistant de Service Social**

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DEES / DECESF / DEETS / DEEJE obtenu à partir du 01 mai 2021	DC 3/DC 4	DC1 /DC 2 : voir en fonction du profil
DEES / DECESF / DEETS / DEEJE obtenu avant le 01 mai 2021	Pas de dispenses	Voir au cas par cas
Autres diplômes	Pas de dispenses	Voir au cas par cas

- **DECESF : Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale**

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DEES / DEASS / DEETS / DEEJE obtenu à partir du 01 mai 2021	DC 3/DC 4	DC1 /DC 2 : voir en fonction du profil
DEES / DEASS/ DEETS / DEEJE obtenu avant le 01 mai 2021	Pas de dispenses	Voir au cas par cas
Autres diplômes	Pas de dispenses	Voir au cas par cas

- **DEETS : Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé**

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
DEES / DECESF / DEASS / DEEJE obtenu à partir du 01 mai 2021	DC 3/DC 4	DC1 /DC 2 : voir en fonction du profil
DEES / DECESF / DEASS / DEEJE obtenu avant le 01 mai 2021	Pas de dispenses	Voir au cas par cas
Autres diplômes	Pas de dispenses	Voir au cas par cas

- **DEMF : Diplôme d'État de Médiateur Familial**

Il n'y a pas de dispenses.

- **CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrant et de Responsable d'Unité de d'Intervention Sociale**

Il n'y a pas de dispenses.

- **DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale**

Diplôme déjà obtenu	Dispenses	Allègements uniquement dans le cas d'un parcours mixte (VAE partielle + formation initiale)
CAFERUIS (diplôme relevant des anciennes dispositions des articles R. 451-20 à R.451-28 du code de l'action sociale et des familles)	DC 3	-
CAFERUIS (diplôme relevant des dispositions des articles R. 451-20 à R.451-24 du code de l'action sociale et des familles)	Bloc 2	-
DSTS	DC 1/DC 3	Allègement total UF2.1, UF2.2, UF2.3
CAFDES	DC 3	Allègements 50% UF1.1 Allègement total UF2.1 et UF2.3